

Règles du programme Stages internationaux Québec-Cuba

Catégorie du programme : programmes de collaboration internationale

Date limite de candidature :

1^{er} février 2020, 16h ou jusqu'à épuisement des fonds.

N.B. : Ces règles de programme s'adressent aux étudiants et aux étudiantes du Québec. Les règles pour les étudiants et les étudiantes de Cuba sont disponibles sur le [site Web du Centro de Neurociencias de Cuba](#).

Responsable du programme

Laurence Martin Gosselin
1 418 643-8560

laurence.martingosselin@frq.gouv.qc.ca

Responsable du programme au CNEURO

Eduardo Martínez-Montes

eduardo@cneuro.edu.cu

Ce programme de stage fait suite à la signature, en 2015, d'un protocole d'entente entre le Centro de Neurociencias de Cuba (CNEURO), le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). Il fait également suite au programme sur la mobilité des chercheurs et des chercheuses, précédemment élaboré par ces mêmes parties.

Le programme a pour objectif de promouvoir la mobilité internationale des étudiants et des étudiantes (entre le Québec et Cuba) et de favoriser la coopération entre les chercheurs et les chercheuses du Québec et de Cuba issus de domaines précis.

La priorité est accordée aux domaines de recherche suivants :

- Neuroimagerie et cartographie cérébrale;
- Neurosciences cognitive et neuropsychologie;
- Neuroinformatique et neurotechnologie.

ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES

Candidats et candidates

Le programme s'adresse :

- Aux étudiants et aux étudiantes à la maîtrise ou au doctorat dans une université québécoise, de même qu'aux étudiants et aux étudiantes inscrits dans un Centre collégial de transfert de technologies [CCTT] et dont le programme d'études est en lien avec les domaines de recherche visés par le programme de stage (voir plus haut).

Les étudiants et les étudiantes doivent :

- Recevoir une lettre d'invitation d'un établissement cubain participant au Programme national de neurotechnologie coordonné par le Centro de Neurociencias de Cuba¹;
- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou de résidente permanente du Canada (voir la section 2.1 des [Règles générales communes](#));
- Avoir le statut de résident ou de résidente du Québec tel que défini dans la *Loi sur l'assurance maladie*.

Les étudiants et les étudiantes doivent respecter les règles en matière d'éthique (voir les sections 5.3 et 5.4 des [Règles générales communes](#)).

Pour faire de la recherche à Cuba, les étudiants et les étudiantes doivent également respecter les règles en matière d'éthique énoncées par le Comité d'éthique en recherche de Cuba.

La priorité sera accordée aux étudiants et aux étudiantes qui posent une candidature pour la première fois; il est toutefois permis de poser sa candidature pour plus d'un stage. Voir la section *Durée de la bourse*.

Les fonds seront attribués selon l'ordre de soumission des demandes, c'est-à-dire selon le principe du premier arrivé, premier servi et ce, jusqu'à épuisement des fonds ou au plus tard, le 1^{er} février 2020.

¹ Afin d'être admissible, les étudiants et les étudiantes doivent entrer en contact avec un établissement cubain participant au Programme national de neurotechnologie coordonné par le Centro de Neurociencias de Cuba (CNEURO) et ainsi obtenir une lettre d'invitation. Cette lettre doit avoir été signée par le chercheur ou la chercheuse de Cuba qui recevra le candidat ou la candidate ainsi que par un membre de la direction du CNEURO. Par cette lettre, le chercheur ou la chercheuse consent à représenter l'étudiant ou l'étudiante auprès de son établissement pour qu'il ou elle puisse avoir accès aux infrastructures et aux laboratoires. Cette lettre est nécessaire à l'admissibilité. Nous vous référons au responsable du programme au CNEURO, Eduardo Martínez-Montes eduardo@cneuro.edu.cu, pour toutes questions ou pour tout [besoin d'assistance dans la mise en contact avec un chercheur ou une chercheuse](#).

DOCUMENTS REQUIS

Pour poser une candidature, les étudiants et les étudiantes doivent remplir le formulaire prévu à cette fin, accessible sur le portail du FRQNT.

Tout document manquant ou ne respectant pas les règles et les formulaires du programme pourrait entraîner la non admissibilité du candidat ou de la candidate.

Candidats et candidates

Dans le portail du FRQNT, les candidats et les candidates doivent remplir le formulaire de demande et déposer les documents suivants :

- Une lettre de présentation d'un maximum de deux pages décrivant le projet et les motivations (dans la *section justification et intérêt en recherche du formulaire*);
- Une transcription officielle faisant foi de tous les diplômes postsecondaires;
- La lettre d'invitation de l'établissement cubain et du Centro de Neurociencias de Cuba. Cette lettre doit avoir été signée par le chercheur ou la chercheuse de Cuba qui recevra le candidat ou la candidate ainsi que par un membre de la direction du CNEURO. Par cette lettre, le chercheur ou la chercheuse consent à représenter l'étudiant ou l'étudiante auprès de son établissement pour qu'il ou elle puisse avoir accès aux infrastructures et aux laboratoires. Vous pouvez retrouver un modèle de cette lettre dans la boîte à outil, sur [la page du programme](#);
- Une photocopie de la carte d'assurance maladie du Québec, qui doit être valide. Les candidats et les candidates qui n'ont pas de carte doivent communiquer avec la responsable du programme;
- Une preuve valide de citoyenneté canadienne ou du statut de résident permanent ou de résidente permanente (passeport, certificat de naissance, carte de résidence, etc.);
- Une preuve du statut d'étudiant ou d'étudiante à la maîtrise ou au doctorat, ou de l'inscription dans un CCTT (une photocopie de la carte étudiante ou une lettre d'admission de l'établissement);
- Une lettre de recommandation du superviseur ou de la superviseuse du Québec (document facultatif).

Les candidats et les candidates qui ont des questions devraient communiquer avec la responsable du programme avant la date limite. Tout document manquant ou ne respectant pas les règles et les formulaires du programme pourrait entraîner l'inadmissibilité du candidat ou de la candidate.

DURÉE DE LA BOURSE

Durée

La durée du séjour est d'un à quatre mois.

Le séjour doit commencer le 1^{er} avril 2019 au plus tôt, et se terminer le 31 mars 2020 au plus tard.

MONTANT DE LA BOURSE

Montant

La bourse comprend :

- Le voyage aller-retour en classe économique (d'une valeur maximale de 1 000 \$ CA), payé par le FRQNT;
- Le paiement des frais mensuels d'utilisation des installations cubaines (1 000 \$ CA) par le FRQNT;
- Le paiement des frais d'hébergement et de subsistance (d'une valeur maximale de 1 000 CUC par mois) par l'établissement cubain.

Les stages seront attribués en ordre descendant selon la qualité des demandes; le nombre maximal dépendra des fonds accordés au programme.

Le nombre de bourses accordées sera sensiblement le même pour les étudiants et les étudiantes du Québec que pour ceux et celles de Cuba. Une différence maximale de deux bourses sera considérée acceptable.

Le programme ne comprend pas d'assurance. Les étudiants et les étudiantes sélectionnés devront souscrire, à leurs frais, des assurances voyage, santé et responsabilité civile pour la durée du séjour.

ÉVALUATION

L'évaluation des candidatures sera effectuée à partir des critères suivants :

- **Candidat ou candidate**
 - Qualité du dossier universitaire du candidat ou de la candidate (travaux de recherche antérieurs, notes, etc.);
 - Complémentarité des compétences du candidat ou de la candidate avec celles du chercheur ou de la chercheuse de Cuba.
- **Projet de recherche**
 - Valeur ajoutée et pertinence du stage en ce qui a trait à la formation du candidat ou de la candidate et au projet de recherche;
 - Mérite scientifique du projet pour les deux parties et avantages potentiels;
 - Réalisme de la durée du stage et des objectifs.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Présentation de rapports

En acceptant l'octroi, la personne titulaire consent à présenter des rapports scientifiques et financiers qui respectent les règles du FRQNT, du FRQS et du CNEURO, et de les remettre aux dates fixées par ces organismes.

Utilisation et diffusion des résultats par les partenaires

En acceptant l'octroi, la personne titulaire accorde au FRQNT, au FRQS et à leur partenaire une licence non exclusive et non transférable de ses droits d'auteur sur le rapport final, sans limites territoriales, pour une durée illimitée et à des fins non commerciales. Cette licence permet au FRQNT, au FRQS et à leur partenaire de reproduire, d'adapter, de publier, de traduire et de communiquer au public par quelque moyen que ce soit (conférence, sites Web, Facebook, Twitter, etc.) le rapport final. La personne titulaire de l'octroi garantit au FRQNT et à son partenaire qu'elle détient tous les droits lui permettant de consentir à la présente licence de droits d'auteur. Le FRQNT, le FRQS et leur partenaire s'engagent à reconnaître les auteurs dans toute utilisation qu'ils en feront.

Mobilisation des connaissances

Le FRQNT et le FRQS encouragent les titulaires d'un octroi à mener et à participer à des activités de mobilisation des connaissances (transfert, partage, valorisation, mise en valeur et diffusion) auprès des milieux de pratique et du grand public, lorsque ces activités sont pertinentes. Veuillez prendre connaissance du document [Mobilisation des connaissances](#) dans la boîte à outils.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le partage des droits de propriété intellectuelle et des droits des utilisateurs et utilisatrices doit se conformer aux règles des deux agences de financement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

En transmettant sa demande, le candidat ou la candidate s'engage, entre autres, à :

- Respecter les [Règles générales communes](#), la [Politique de libre accès aux résultats de recherche publiés](#) du FRQS et l'ensemble des conditions et exigences décrites dans le formulaire et les règles du programme;
- Transmettre, à la demande du FRQNT ou du FRQS, certains documents additionnels liés à l'utilisation de la bourse;
- Respecter les normes d'éthique et d'intégrité définies dans le document [Standards en éthique de la recherche et d'intégrité scientifique](#) du FRQS et dans la [Politique sur la conduite responsable en recherche](#) des Fonds de recherche du Québec;
- Autoriser le FRQNT et le FRQS à conserver et à utiliser tous les renseignements personnels et scientifiques contenus dans son dossier conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) et aux modalités décrites dans le document [Énoncé relatif à la protection des renseignements personnels et confidentiels des dossiers des candidats, candidates et titulaires d'un octroi](#) et sous la condition que les personnes ayant accès à des renseignements personnels en respectent le caractère confidentiel.

PARTENAIRES

Centro de Neurociencias de Cuba

Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)

Fonds de recherche du Québec – Santé [voir fiche] (FRQS)